

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
04 juin 2013

Dossier complet le
17 juin 2013

N° d'enregistrement
F-022-13-P-0067

1. Intitulé du projet

Création d'un lotissement à caractère d'habitations individuelles
de 53 lots constructibles

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Société Civile Immobilière Derrière les Haies

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Monsieur DRECQ Jean Pascal

RCS / SIRET 7 9 0 1 7 6 3 9 0 0 0 0 1 7 Forme juridique 6540

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Travaux d'aménagement réalisés en deux phases pour 53 lots d'une surface de plancher maximale de 11 548m ² dont le terrain d'assiette est de 4ha 96a 02ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un lotissement à caractère d'habitations individuelles de 53 lots constructibles
en deux tranches :

- tranche 1 : 18 lots
- Tranche 2 : 35 lots

L'emprise du projet s'étend sur la zone AUr du plan local d'urbanisme, au niveau de la parcelle 355 de la
section C du plan cadastral

4.2 Objectifs du projet

Création de 53 logements dans la commune de MEAULTE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consistent en :

- La création d'une voie de desserte interne au lotissement, cheminant depuis la rue d'Etinehem, entre les parcelles C316 et le lot 39, d'une part, et entre les lots 29 et 30 d'autre part. Cette voie sera interrompue en tranche 1 à hauteur du lot n°3 au Nord et à proximité du lot n°24, au sud.

- La viabilisation des 18 lots privatifs en tranche 1 et 35 en tranche 2. Les réseaux posés en tranchée seront dite « communes » et permettront la viabilisation individuelle des lots. Ils seront complétés de grillages avertisseurs, de signalisation et couleurs, conformes aux normes et DTU. Ils couvriront, le remblai de sable disposé au pourtour des réseaux, en tranchées.

Les réseaux suivront la pente naturelle du terrain.

La durée des travaux de la tranche 1 est d'environ 3 mois à compter, de la validation du permis d'aménager, puis dès commercialisation de la phase 2, 4 mois suite à la réception de la phase 1.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En annexe se trouve l'autorisation fournie par la commune de Méaulte autorisant le raccordement à la station d'épuration, située route de Dernancourt

Les noues et voiries seront entretenues par les services de la commune de MEAULTE

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- DOSSIER DE DÉCLARATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.214 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

PA14 - Du permis d'aménager suivants Art R.441-5 ou R.443-5a du code de l'urbanisme

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de plancher maximale de	11 548m ²
Surface du terrain d'assiette est de	4ha 96a 02ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle C355
Rue d'Etinehem
Commune de MEAULTE

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 39 ' 37 " 0E Lat. 49 ° 58 ' 44 " 7N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui	Non	X
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oui	Non	
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?	Oui	Non	X
Si oui, de quels projets se compose le programme ?			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Champs cultivés

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : CU 080 523 12 S0026
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet : PLU zone AUr

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF et ZICO ne sont présentes sur le territoire communal de Méaulte
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au Bruit hors zone AUr

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Zonage réglementaire du PPR Inondation Vallée de la Somme et affluents le territoire concerné par le projet ne se trouve pas en zone inondable par crue.
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?		X	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	Confère la Réponse à l'étude loi sur l'eau - Dossier de déclaration Ref : 80-2012-00060
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?		X
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X
	Engendre-t-il des odeurs ?		X
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X
	Engendre-t-il des vibrations ?		X
	Est-il concerné par des vibrations ?		X

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	<input type="checkbox"/>	Assainissement au collecteur de la ville
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le calcul de surface maximale de plancher est de 11 548 m²
Ce chiffre est une surface maximale calculée. Le calcul de la SHON a évolué dans le code de la construction et ne correspond plus à la surface de plancher. Le seuil peut donc être revu à la baisse.
De plus, la surface de terrain d'assiette est de moitié inférieure à celle soumise à étude d'impact, puisque inférieure à 5ha

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Autorisation de raccordement à la station d'épuration - Attestation d'entretien des noues et voiries par les services de la commune de MEAULTE - Courrier Réponse de la MISE à l'étude loi sur l'eau - Dossier de déclaration Ref : 80-2012-00060

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINT QUENTIN

le, 05 juin 2013

Signature

